

CESSION D'UNE PARTICIPATION MAJORITAIRE DE L'OLYMPIQUE LYONNAIS FÉMININ À MICHELE KANG

Communiqué conjoint OL Groupe – Michele Kang

Lyon (France) et Washington DC (USA), le 8 février 2024 – 18h

OL Groupe a le plaisir d'annoncer la réalisation de la cession à Michele Kang (via son véhicule d'acquisition YMK Holdings, LLC) de 52,91% du capital et des droits de vote de la société Olympique Lyonnais Féminin SAS (« **OLF** »), détenant l'équipe féminine professionnelle de l'Olympique Lyonnais, via l'acquisition d'une participation au capital social d'OLF auprès respectivement d'Olympique Lyonnais SASU et de l'Association Olympique Lyonnais.

Michele Kang, nommée présidente d'OLF le 19 décembre 2023, sera maintenue dans ces fonctions et dirigera OLF aux côtés de Vincent Ponsot, CEO. Le groupe OL bénéficiera d'une représentation minoritaire au sein du Conseil d'administration d'OLF.

Cette opération s'inscrit dans le prolongement de l'accord signé le 16 mai 2023 entre OL Groupe et Michele Kang¹, les parties souhaitant privilégier un investissement direct de Michele Kang au sein de l'entité OLF, en lieu et place d'un investissement commun au sein d'une plateforme mondiale multi-équipes, tel qu'initialement envisagé.

Dans le cadre de cette opération, OLF bénéficiera des marques "Olympique Lyonnais" pour une période d'au moins 50 ans et de certains services fournis par OL Groupe et ses filiales (comprenant notamment l'utilisation du Groupama Stadium et du Groupama OL Training Center). OLF pourra continuer de bénéficier du numéro d'affiliation à la Fédération Française de Football détenu par l'Association Olympique Lyonnais en vertu d'une convention en date du 10 août 2023 approuvée par la préfecture du Rhône, et s'est engagée à financer la section féminine de l'OL Academy qui restera rattachée à l'Association Olympique Lyonnais.

Inédite pour un club de football mixte français, cette opération a vocation à permettre le développement plein et indépendant de l'équipe féminine de l'Olympique Lyonnais, qui cumule les titres sur le plan national (16 fois vainqueur de la D1 Arkema) et européen (huit fois vainqueur de la ligue des Champions féminine).

"C'est un honneur pour moi de réaliser cette opération et de perpétuer l'héritage de l'Olympique Lyonnais Féminin", a déclaré Michele Kang. "Je ne peux qu'espérer que l'ambition et le soutien que j'apporte seront à la hauteur de ceux du staff, des joueuses et des supporters du club. Je tiens également à exprimer ma gratitude envers tous les membres d'OL Groupe pour leur collaboration à ce projet à ce jour et pour les années - et, je l'espère, les trophées - à venir."

"De la part de toute notre famille de l'Olympique Lyonnais, je suis ravi d'accueillir officiellement Michele Kang en tant que propriétaire majoritaire et partenaire principale dans le développement mondial de l'Olympique Lyonnais Féminin. Michele est déjà une grande partenaire de l'Olympique Lyonnais, et maintenant elle a notre entière confiance pour poursuivre un programme ambitieux pour soutenir le premier club de football féminin au monde", a ajouté John Textor.

Le Groupe poursuit en parallèle son projet de cession de sa participation dans OL Reign (rebaptisé Seattle Reign FC) et communiquera en temps utile sur le sujet.

¹ Voir communiqué de presse de la Société en date du 16 mai 2023.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, Washington DC, 08/02/2024



Tél : +33 4 81 07 55 00

Fax : +33 4 81 07 45 65

Email : investisseurs@ol.fr

www.ol.fr

Euronext Paris - compartiment C

Indices : CAC Small - CAC Mid & Small - CAC All-Tradable -

CAC All-Share – CAC Consumer Discretionary

Code ISIN : FR0010428771

Reuters : OLG.PA

Bloomberg : OLG FP

ICB : 40501030 Services de loisirs
